Bilan du cinquantenaire au Cameroun

Joshua Osih*

** Deuxième vice-président du SDF (Social Democratic Front), Cameroun*

Le cinquantenaire de l'indépendance et de la réunification du Cameroun a laissé un goût amer à la population qui s'est sentie mise à l'écart de cet événement qui aurait pu être un grand moment de communion et de souvenir autour de son histoire et des idéaux républicains. Les célébrations n'ont pas semblé produire les résultats attendus auprès de la population. L'objectif d'appropriation de l'histoire et de l'avenir du pays n'a pas été atteint. En ce qui concerne l'organisation de débats multiples à travers le territoire sur les thèmes sensibles de la vie de la Nation, les problèmes réels liés à la pauvreté et à la mauvaise gestion des ressources ont été éludés. Pourtant, la situation générale très dégradée du pays dans tous les domaines sensibles est constante et connue de tous les Camerounais. A travers des slogans laudatifs inscrits sur les banderoles, les gouvernants avaient voulu montrer à la communauté internationale qu'il y a la paix, la sécurité et l'unité nationale alors que les conditions sont réunies pour une implosion sociale de très forte amplitude.

Sur le plan politique

Tromperie sur la date du cinquantenaire

Il y a lieu de critiquer l'opportunité d'organiser ce cinquantenaire le 20 mai 2010 plutôt que le 1er octobre 2011. Le Cameroun a une histoire particulière. Le 1er janvier 1960 marque le jour de l'indépendance du Cameroun oriental (ayant le français comme langue officielle) uniquement. Le 1er octobre 1961 est le jour où l'autre entité non encore indépendante, le Cameroun occidental (ayant l'anglais comme langue officielle), a accepté de signer les accords de Foumban, scellant ainsi la réunification du Cameroun. Le 20 mai 1972 marque la date de l'unification du Cameroun. Un

référendum avait été soumis ce jour au peuple camerounais afin de changer la dénomination de la République. La République fédérale du Cameroun devenait ainsi la République unie du Cameroun. En organisant une manifestation nationale le 20 mai qui consacre les 38 ans de l'unité nationale et non le cinquantenaire de l'indépendance du Cameroun tout entier, le régime de Yaoundé a volontairement pris sur lui d'exclure *de facto* les populations anglophones de l'ex-Cameroun occidental, soit près de 25 % de la population nationale.

Non évocation des noms des figures marquantes de l'Histoire

Les héros sans nom de l'histoire des indépendances du Cameroun ont été évoqués. Ce constat se vérifie à la lecture des trois discours du président Biya au cours desquels il a évoqué la date du 1er janvier 2010 pour cet anniversaire. Les noms de ces héros nationaux – du moins les plus connus – n'ont pas été cités, notamment ceux du premier président de la République Ahmadou Ahidjo, des combattants de l'indépendance – Ruben Um Nyobè, Félix Roland Moumié, Ossendé Afana, Ernest Ouandié et bien d'autres.

Deux constitutions en vigueur

Le Cameroun dispose à ce jour de deux constitutions en vigueur : celle de 1972 et celle du 18 janvier 1996. Cette dernière, dont l'accouchement s'est fait à la suite d'une rencontre tripartite entre le régime au pouvoir, les partis d'opposition (dont le SDF, Social Democratic Front présidé par John Fru Ndi et membre de l'Internationale socialiste) et la société civile, n'est pratiquement pas appliquée. La seule disposition qui a été appliquée, pour être par la suite modifiée après le massacre de plus d'une centaine de Camerounais en février 2008, concerne la levée de la limite des mandats présidentiels. Le Sénat et les conseils régionaux pourtant prévus dans la constitution de 1996 n'existent toujours pas. La décentralisation est chimérique. Dans une ville comme Douala, la capitale économique, les recettes cumulées des six communes réunies représentent à peine 8 % des recettes de la communauté urbaine qui ont à leur tête des délégués du gouvernement nommés par le président de la République.

Absence d'une commission électorale nationale indépendante et élections régulièrement truquées

Aucune élection libre et transparente n'a jamais été organisée au Cameroun depuis cinquante ans. On a certes assisté à un retour du multipartisme administratif au début

des années 1990. Sur près de 250 partis politiques enregistrés au ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation, moins d'une vingtaine disposent de siège ou de boîte postale. La démocratie est inexistante. Les élections sont régulièrement truquées par le parti au pouvoir (Rassemblement démocratique du peuple camerounais, RDPC) et les autorités administratives se sont transformées en grands électeurs. Le régime de Yaoundé refuse de mettre sur pied un organe indépendant chargé d'organiser des élections libres et transparentes. On est passé de l'ONEL (Observatoire national des élections) 1 à ONEL 2 puis à ELECAM (Elections Cameroun). Le président Paul Biya a par la suite plombé la transparence électorale en nommant ses camarades du parti au sein de cette structure qui est devenue une antichambre du Bureau politique et du Comité central du RDPC. Cet acte antirépublicain qui consacre l'éloge de la partialité outrancière et de l'immoralité politique a définitivement brisé le maigre fil virtuel de confiance qu'une minorité de compatriotes sceptiques semblaient encore lui accorder. Le décret de nomination des membres du Bureau politique et du Comité central du RDPC constitue une violation flagrante de la loi instituant cette structure qui prescrivait la neutralité des membres devant la constituer. Ces camarades ont démissionné à la suite de leur désignation, croyant ainsi justifier les critères de neutralité, d'incompatibilité et d'impartialité prescrits par la loi. Malgré les différents recours en annulation de ce décret que le SDF a initiés pour faire comprendre que l'incompatibilité concerne les fonctions tandis que l'exigence de neutralité et d'impartialité concerne les nominations, le président Paul Biya s'est terré dans un mutisme méprisant.

Plus grave, le régime a pris sur lui par la suite de consacrer un retour en force de l'administration partisane et carriériste au sein des commissions mixtes électorales où ses représentants siègent désormais en nombre égal avec les membres d'ELECAM. Les partis politiques, jadis présents au sein de ces différentes commissions, en sont désormais exclus.

Les forces patriotiques et de progrès ont exigé l'annulation pure et simple de tous les décrets instituant ELECAM tout en indiquant que le maintien en l'état actuel de tous ces décrets provocateurs, dangereux et destructeurs risquait de provoquer lors des prochaines échéances électorales un cycle de violence politique.

Après la forfaiture qu'a constituée ELECAM, notre nation cinquantenaire a vécu la pire imposture de son histoire contemporaine à travers la publication en avril dernier des chiffres du recensement de novembre 2005 qui a coûté plus d'une dizaine de milliards au contribuable et un jour férié aux entreprises. Après cinq années de

tergiversations et de manipulations, le régime estime à 19 461 000 le nombre de Camerounais en 2010, pour un taux de croissance démographique de 2,1 %. Les chiffres officiels qui ne reflètent pas la réalité démographique ont pour seul but de créer un flou malsain autour des fichiers et découpages électoraux actuels qui ne peuvent garantir l'égalité constitutionnelle des citoyens devant le suffrage universel. Un véritable recensement aurait pu nous renseigner sur l'opportunité de la création de nouvelles unités administratives, le nombre de bureaux de vote par arrondissement ainsi que le nombre de députés par région et par circonscription législative.

Musellement des partis politiques sur le terrain

Le SDF est victime des abus de toutes sortes sur le terrain. Les comptes-rendus parlementaires de nos députés sur le terrain sont interdits par les autorités chaque fois qu'ils rentrent dans leurs circonscriptions électorales. Nos meetings sont durement réprimés par des sous-préfets zélés qui, sous le fallacieux prétexte de risque de trouble à l'ordre public, opposent systématiquement une fin de non recevoir en dépit du fait que la loi de 1990 sur les associations et les partis politiques indique sans équivoque que les demandes de tenue de meeting revêtent un caractère essentiellement déclaratif. Le parti au pouvoir par contre n'a jamais connu une seule interdiction de tenue de meeting. C'est à peine si les gouverneurs, les préfets et les sous-préfets – pourtant payés grâce à l'argent du contribuable – ne participent pas à un concours pour que soient organisés des meetings dans leurs unités administratives.

Sur le plan social

L'emploi

La situation est tout simplement explosive. Le salaire minimum est de 28 500 francs CFA alors que la dernière chambre dans un quartier marécageux coûte au minimum 15 000 francs CFA. La précarité ne frappe plus seulement les démunis et les défavorisés. Elle frappe aussi les couches dites moyennes qui ont du mal à boucler leur fin de mois. Le taux de pauvreté est de 40 %. Si l'on s'en tient aux faux chiffres du recensement, cela signifie que, cinquante ans après les indépendances, huit millions de Camerounais vivent avec moins de cinq cents francs CFA par jour. Le taux de sous-emploi est de 75 %. Le gouvernement estime que le taux de chômage est passé de 17 % à 14 %. Cela relève d'un chiffrage cosmétique à partir du moment où le secteur informel occupe près de 80 % de l'activité économique du pays.

Le logement et l'habitat

Le problème de logement se pose avec acuité. Il n'y a aucune politique efficace en matière de logement. Le gouvernement accorde un faible intérêt au secteur de l'habitat. Sur un budget total de 2570 milliards en 2010, 2 % soit 51 milliards sont alloués au ministère de l'Urbanisme et de l'habitat. Le budget d'investissement public qui se chiffre à 32,5 milliards de francs CFA ne représente qu'à peine 1,2 % de l'ensemble du budget 2010. Le Crédit foncier, encore appelé Banque de l'habitat, tire ses ressources principalement des prélèvements sur les revenus c'est-à-dire les salaires. Depuis plus d'une vingtaine d'années, cela fait un énorme pactole en milliards de francs CFA. Des ressources improductives se sont ainsi accumulées. Pourtant, depuis des années, des investissements n'ont pas été réalisés dans le domaine de l'habitat alors qu'il y a un déficit criant en termes de logements sociaux. Les crédits que cette banque consent sont orientés vers la construction des maisons pour les bénéficiaires. Le DSCE (Document de stratégie pour la croissance et l'emploi) qui est devenu le document « miracle » du régime pour les 25 prochaines années accorde très peu d'intérêt à l'habitat social. A titre d'illustration, sur un total de 113 pages, trois paragraphes sur 506 sont consacrés à l'habitat. Pour me résumer, la réalité globale est que le chômage est endémique, l'avenir des jeunes est dramatiquement remis en cause et l'horizon est obstrué.

L'éducation

L'école publique maternelle, primaire et secondaire n'est pas gratuite. Le plan de carrière des instituteurs et des enseignants du secondaire relève du favoritisme et du clanisme. Le déficit en termes d'encadrement global est flagrant.

La précarité frappe nos étudiants des universités et grandes écoles. Au cours de la même année (1993), les bourses et la scolarité gratuite dans les universités et grandes écoles ont été supprimées. Le « package » de 3,5 milliards de francs CFA à destination des étudiants en 2010 est un gros écran de fumée. Aucun étudiant n'a reçu à ce jour le moindre kopek. Le régime refuse systématiquement de consacrer tout juste 1,8 % du budget actuel à ces étudiants afin que tous fréquentent gratuitement ces établissements en même temps que cent mille d'entre eux disposent de 30 000 francs de bourse par mois.

Le Conseil de l'enseignement supérieur, qui avait pour objet d'établir les plans de carrière pour les enseignants et de proposer des mesures concrètes pour une meilleure adéquation entre les enseignements dispensés et les besoins réels en entreprise, ne s'est pas réuni depuis plus de trente ans.

Sur le plan economique

Cinquante ans après l'indépendance de 1960, le pays est complètement sous-développé.

L'agriculture

La production n'a pas varié depuis l'époque coloniale. Cinquante ans après 1960, le Cameroun, pays dit agricole où 70 % de la population active s'occupe de l'agriculture, est incapable de nourrir convenablement sa population. A titre d'illustration, le Cameroun a importé 430 000 tonnes de riz en 2008 et les importations de céréales ont coûté au pays 200 milliards de francs CFA. Les matières premières forestières et agricoles produites sont exportées à l'état brut vers l'Occident, en l'occurrence vers les pays de l'Union européenne et les Etats-Unis. La transformation locale de ces matières premières, quand elle existe, se limite au plus au premier degré. Les deuxième et troisième degrés de transformation, générateurs de plus-value, sont opérés dans les industries occidentales. Le président Ahidjo avait fait de l'agriculture la base du développement du pays sans toutefois la moderniser et la faire déboucher sur l'industrie. Aucune politique d'industrialisation des filières (bois, palmier à huile, hévéa, banane, manioc, etc.) susceptibles de générer des milliers d'entreprises et des millions d'emplois n'a été mise sur pied jusqu'à ce jour. La Nouvelle politique agricole et le Plan directeur d'industrialisation dont les conceptions ont été achevées respectivement depuis 1989 et 1990 sont restés au stade de simples projets. Ces deux projets nous permettraient pourtant de produire en quantité et de transformer sur place les denrées grâce aux industries de transformation locale.

Pour n'avoir pas compris que l'industrie est la base de développement d'une nation, le pays s'est enfoncé progressivement dans la pauvreté et le sous-développement.

La situation des autres aliments comme les viandes de poulet, de bœuf et de cochon, les fruits et légumes ainsi que le poisson est identique.

La production minière et industrielle

La production minière est presque exclusivement pétrolière et n'est pas transformée sur place. Quarante ans après le début de la production pétrolière camerounaise, aucune industrie chimique d'envergure n'a pu naître de cet important produit. Les gouvernants préfèrent exporter le brut et inciter les commerçants à importer les dérivés

du pétrole que nous pourrions produire localement, pour les besoins des Camerounais et de la sous-région d'Afrique centrale. Matières premières agricoles, forestières et pétrolières auraient pourtant pu créer plusieurs industries de transformation et de conservation dans les domaines agro-industriels et chimiques.

Si l'agriculture est un échec qui a au moins le mérite d'exister, le tissu industriel national est quasi-inexistant. Deux secteurs font exception : le secteur brassicole, avec le groupe Castel qui contrôle à ce jour 80 % du marché brassicole du Cameroun, et le secteur du tabac où l'usine de Bastos et la Sitabac ont été laminées par la libéralisation des importations. Nombre de Camerounais et d'investisseurs étrangers, notamment indo-pakistanais, ont aussi créé de petites unités industrielles dans le conditionnement des alcools et des pâtes alimentaires, la fabrication de savon et de cosmétiques. Il nous est difficile de citer ALUCAM et CIMENCAM parmi les industries. ALUCAM, qui n'a pas généré de tissu industriel de l'aluminium en soixante ans à l'exception de sa filiale SOCATRAL, produit de l'aluminium en barres et lingots qui sont exportés pour être transformés en Occident. CIMENCAM, qui importe la totalité des intrants pour la production de ciment, n'a presque pas d'impact sur le tissu industriel. Il n'est pas exagéré d'affirmer que CIMENCAM joue le même rôle que les grandes quincailleries qui importent le ciment d'Asie.

Le commerce extérieur

Les performances du commerce extérieur du Cameroun sont désastreuses. Notre balance commerciale est structurellement déficitaire. Depuis 1995, nous n'enregistrons que des déficits. En 2009, le déficit de la balance commerciale hors pétrole a dépassé mille milliards de francs CFA. Cette situation administre la preuve que l'économie camerounaise est restée au stade d'une économie de comptoir colonial. La nature de notre production explique à suffisance les contre-performances de notre commerce extérieur. L'activité économique du Cameroun se réduit notamment à importer les biens, parfois de mauvaise qualité. Le Cameroun, cinquante ans après 1960, est incapable de vendre quelque bien moderne que ce soit aux autres nations. Ce qui explique notre très mauvaise place dans le concert des nations.

L'économie de la nation est littéralement envahie par le secteur informel qui a dépassé la barre des 50 % dans la formation du PIB. Les populations ont emprunté ce secteur pour palier l'incurie de l'Etat.

Le budget de l'Etat

Il est sans rapport avec la réalité socio-économique du pays. Trois années de suite, il y a eu des excédents budgétaires de l'ordre de 400 milliards. Ces excédents résultent en réalité d'une sous-consommation du budget d'investissement. Le budget d'investissement n'est pas l'aboutissement de projets élaborés, prêts à être exécutés si les financements sont bouclés mais plutôt des aperçus de bureaucrates qui ne connaissent généralement pas le chronogramme qui mène un projet à exécution. D'année en année, l'essentiel du budget est consommé sans que l'on puisse avoir une lisibilité et une visibilité en termes d'équipements infrastructurels et de constructions. Cinquante ans après 1960, la conception, l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat sont des échecs patents.

Les gaspillages, les dépenses improductives de l'Etat, les détournements et la corruption se sont érigés en méthode de gouvernement. Les différentes affaires ont permis de révéler aux Camerounais – contrairement au président Biya qui réclamait des preuves – les méthodes de fractionnement des marchés publics, les trafics et les malversations qui ont cours dans les ministères.

Le Cameroun est le seul pays au monde qui n'a pas maîtrisé sa masse salariale depuis plus de deux décennies. Le combat que le SDF a mené pour l'assainissement du fichier solde de l'Etat a permis en 2004 – cet assainissement n'en était alors qu'à mi-parcours – de faire passer la masse salariale mensuelle de l'Etat de 36 milliards à 28 milliards. L'Etat du Cameroun a ainsi pu économiser huit milliards de francs CFA par mois. Aucune information judiciaire n'a malheureusement été ouverte au sujet de ce scandale monstrueux qui, étalé sur dix ans seulement, a fait évaporer du Trésor public 960 milliards de francs CFA. Ce montant représente près de 40 % du budget actuel et plus précisément 67,6 % des 1420 milliards de remise de dette accordée au Cameroun à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (« Pays pauvres très endettés »). L'évocation du scandale du fichier solde suffit à démontrer que les causes de la crise au Cameroun sont endogènes et structurelles. Elles ne sont pas du tout conjoncturelles. Le Cameroun, qui est un pays riche en termes de réserves naturelles et de potentiel humain, est entré dans le club déshonorant des pays pauvres et très endettés à cause de sa mauvaise gouvernance.

La politique monétaire

La monnaie est un instrument de souveraineté et un levier de politique économique. Le franc CFA, qui signifiait au départ franc « des colonies françaises d'Afrique » et devint au final « de la communauté financière d'Afrique », fut durant longtemps arrimé au franc français par une parité fixe. Le franc CFA pouvait au moins revendiquer une existence sous-jacente quand le franc français existait. Mais le franc français a disparu. Le franc CFA, qui serait aujourd'hui un sous-multiple de l'euro, n'est pas géré à Francfort, siège de la Banque centrale européenne, mais plutôt à Paris, au Trésor français, où continue d'être logé le fameux compte d'opérations dans lequel doivent être domiciliés 50 % de nos réserves de change. En confiant la gestion de sa monnaie depuis cinquante ans à la puissance coloniale, le Cameroun s'est ainsi dessaisi de l'instrument privilégié pour orienter son destin.

De nombreuses dispositions scélérates de la zone CFA constituent de véritables goulots d'étranglement au développement du Cameroun. Le pays dispose de plus de 1400 milliards de francs CFA dans le compte d'opérations logé au niveau du Trésor français. Les banques sont en surliquidités. La répression monétaire est constante en raison de ce que les crédits à l'économie sont de plus en plus rares et la masse monétaire n'augmente guère. Les entrepreneurs nationaux, patrons de PMI et PME, sont exclus du crédit à moyen et long terme dont les volumes sont faibles. En revanche, ces banques encouragent et financent toutes les activités d'importation de biens d'Occident. Sans crédits, les entreprises nationales ne peuvent guère se développer.

L'environnement des affaires

Les différentes politiques gouvernementales ont cruellement manqué de visibilité et de lisibilité. Les pouvoirs publics tablent en 2010 sur une croissance de 3,9 % alors que tous les experts s'accordent sur la nécessité d'une croissance d'au moins 7 % pour relancer l'économie. Le volume de crédits à moyen ou long terme octroyés aux entreprises est faible malgré la surliquidité observée dans les établissements bancaires. L'accouchement difficile et les frémissements observés au niveau de la Bourse de Douala trahissent un déficit incommensurable de confiance des investisseurs vis-à-vis du régime de Yaoundé. Le climat des affaires est extrêmement piteux à cause entre autres de l'impunité et de la corruption qui sont pratiquement devenues des méthodes de gouvernement et de gestion. Le temps mis pour ouvrir une entreprise (444 jours), le nombre important des impôts, le nombre d'heures passées devant les guichets, la

surcharge des paperasses et des procédures administratives sont des facteurs inhibiteurs à la création d'entreprises. Le président de la République a récemment promis, à la faveur de la visite du président turc Abdullah Gül, la réduction des délais d'ouverture des entreprises. Plusieurs partis politiques et organisations syndicales l'avaient pourtant réclamé des décennies durant.

Les programmes d'ajustement structurels

Cinquante ans de navigation à vue ont donc abouti à la déstructuration économique du pays. Les vingt années de soumission au Fonds monétaire international avec les différents plans d'ajustement structurel qui ont complètement paralysé notre économie en sont la preuve irréfutable. L'augmentation des prélèvements obligatoires (impôts et taxes) et la baisse drastique des salaires de près de 70 % dans la fonction publique ont plombé la consommation. Les entreprises nationales ont été bradées. Nous sommes passés des monopoles publics aux monopoles privés dans des segments stratégiques de l'activité nationale. Les clauses contenues dans les restructurations ou privatisations bradées des entreprises nationales n'ont profité qu'aux multinationales et aux individus tapis dans l'ombre des sphères de décision.

Le chiffrage exact des actifs des entreprises bradées (REGIFERCAM, SNEC, SONEL, ONCPB, CAMSHIP, etc.) au moment de leurs restructurations ou privatisations, l'évaluation des parts sociales de l'Etat, l'appréciation des prix des différentes cessions des parts de l'Etat et plus précisément des plus-values réalisées ainsi que l'inspection des identités des acquéreurs des parts de l'Etat n'ont jamais été rendus publics. La vérification du respect des cahiers des charges qui avaient été assignés aux nouveaux acquéreurs devait constituer une gageure. Le problème de la liquidation des droits des ex-employés de ces entreprises est récurrent. Tout porte à croire que les privatisations ou restructurations de ces entreprises nationales stratégiques ont été volontairement traitées de manière déséquilibrée et globalement incorrecte par les gouvernements successifs qui ont préféré sacrifier les intérêts de la Nation en compensation d'un soutien obscur et scandaleux des nébuleuses affairistes étrangères pour leur maintien au pouvoir.

Le Cameroun, qui apparaissait en 1960 comme un pays au potentiel économique prometteur pouvant devenir un pays émergent, est désormais classé pays pauvre et très endetté. Il est donc étonnant que dans une conférence évoquant le développement de l'Afrique, qui s'est tenue à Yaoundé en mai dernier, on n'ait pas évoqué le NEPAD,

le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique dont le Cameroun est pourtant signataire. Les participants à la conférence Africa 21 se sont séparés sans prendre un engagement ferme, se limitant juste à quelques proclamations sans obligation particulière.

Le cinquantenaire aurait pu être le déclencheur d'un véritable dialogue national inclusif regroupant toutes les forces vives autour de ces sujets sensibles.

On s'est contenté de faire dans l'exhibition, le folklore et la grandiloquence, le 20 mai dernier, dans la capitale politique. La célébration de l'événement s'est transformée en une foire élitiste budgétivore. Elle a très mal caché l'échec global de notre nation cinquantenaire. L'improvisation, les tergiversations, la corruption, les détournements de deniers publics et l'incurie érigés en méthode de gouvernement depuis plusieurs décennies se sont incrustés au sein des différentes structures en charge de la conception, de l'organisation et de la coordination du cinquantenaire. Le bilan financier n'est pas connu des Camerounais. A titre d'illustration, le Comité national d'organisation du cinquantenaire avait pris le 22 février dernier une résolution relative à la délocalisation du site du défilé du 20 mai. Il avait été décidé, entre autres, que neuf milliards de francs CFA devaient être débloqués pour effectuer les différents aménagements dans le cadre de la délocalisation du boulevard du 20 mai vers le Stade omnisport de Yaoundé. Ce site qui allait, si l'on s'en tient aux propos tenus par le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé (poste créé pour contrôler les maires élus), être opérationnel dès le 20 mai dernier, devait s'étendre du lieu-dit Texaco omnisport à l'ancienne station Mobil dans la même zone. Des bâtiments d'accueil amovibles et des parkings devaient également être installés. Les travaux ont débuté sur le site de l'omnisport mais la délocalisation n'a pas finalement eu lieu. Le contribuable ne sait pas combien lui ont coûté les chantiers inachevés de la délocalisation virtuelle et ratée du boulevard du 20 mai. L'opacité étant érigée en règle de gouvernement, aucun contribuable ne sait combien a coûté de façon détaillée l'ensemble des préparatifs et des manifestations du cinquantenaire. Aucun inventaire des réalisations faites à ce jour dans le cadre des festivités du cinquantenaire n'a été rendu public. Rien de concret pour les générations futures n'est actuellement visible sur le terrain en termes d'exécution des travaux programmés. Selon certaines sources, ces célébrations auraient dépassé la facture de quarante milliards de francs CFA. Cette année, le Cameroun devra pourtant emprunter près de 400 milliards pour tenir son budget. Une des déclarations de la conférence de Yaoundé était pourtant en rapport avec la maîtrise des budgets publics !